



Diagnostic du tourisme fluvial en Ardennes

Agence de Développement Touristique des Ardennes

Printemps-été 2017



Contenu

I. Données de cadrage	2
A. Chiffres clés nationaux	2
B. Sigles et associations	2
C. Glossaire	2
II. Présentation de l'enquête	3
III. Présentation des résultats	4
A. Profil du plaisancier dans les Ardennes.....	4
Raison de la venue dans les Ardennes	4
Comment avez-vous connu les Ardennes ?	4
Quels types d'étapes favorisez-vous ?	4
Destination de la prochaine étape	4
Satisfaction du séjour	5
Profil des équipages	6
Panier moyen	7
Pratiques touristiques	8
Durée de séjour	8
Propriétaires ou locataires du bateau	8
B. Etat des lieux de l'offre d'accueil fluviale dans les Ardennes.....	9
Quelques traits saillants	9
Les services.....	9
Annexes	14
Commentaires détaillés des plaisanciers	14
Références :.....	14
Formulaire	15

I. Données de cadrage

A. Chiffres clés nationaux

66 millions, les retombées économiques du tourisme de plaisance

Poids **102** millions d'euros TTC¹

13 500 bateaux de 5 à 49m naviguent en France

166 000 navigations/an

7.7 millions de km parcourus en France /an

3 100 € de budget annuel moyen/bateau pour son entretien, et les différents frais liés

62% des navigants de nationalité française

22% sont d'anciens clients de la location de bateau

56 ans d'âge moyen

30 € de panier moyen/jour/personne

-4% de vignettes vendues par VNF aux points de passage frontaliers

B. Sigles et associations

VNF : Voies Navigables de France

DTNE : Direction Territoriale Nord Est de VNF

DTBS : Direction Territoriale Bassin de la Seine de VNF

DRC : Départements et Régions Cyclables

ADTA : Agence de développement touristique des Ardennes

C. Glossaire

La halte nautique (selon VNF)

La halte nautique (ou halte fluviale) est un équipement d'escale de court séjour, aménagé de manière simple qui ne donne pas lieu à la délivrance de services marchands. Cet espace public peut accueillir un nombre limité de bateaux et dispose parfois d'une descente à l'eau. Le stationnement gratuit n'est autorisé que pour une durée limitée inférieure à 48 heures.

¹ Correspondant aux retombées économiques liées aux dépenses durant la navigation augmentées des dépenses d'entretien, de vignette, garage mort ...

Le port de plaisance (selon VNF)

Le port de plaisance comprend une zone d'amarrage ou un bassin de capacité minimale de 10 bateaux. Chaque infrastructure comprend une capitainerie ou un local pour l'accueil des plaisanciers, des bornes de distribution d'eau et d'électricité ainsi que des sanitaires. L'accueil est effectué par le responsable de l'animation du site et le stationnement est payant proportionnellement à la durée de la visite (d'une nuitée à une année). Les tarifs sur les fiches sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles de modification.

Au niveau des contrats de Convention d'Occupation Temporaire (COT) ou Délégation de Services Publics (DSP) selon VNF :

Une halte nautique comportait moins de 20 anneaux et peu de services, un port lui était constitué de 40 anneaux et de services aux usagers.

Après 2017, les contrats de DSP seront passés avec des équipements rapportant 1 500 euros par anneau tandis que les COT seront établies sur des projets non rentables.

Zone d'activité portuaire (selon la loi)

La loi n'a pas fixé de définition précise des zones d'activité portuaire. Mais selon une réponse du Secrétariat d'Etat, auprès du ministère de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales elle peut être définie comme suit :

- un critère géographique : la zone d'activité portuaire doit faire l'objet d'une cohérence d'ensemble et d'un périmètre défini, compris pour tout ou partie dans les limites administratives du port.

- un critère économique : une zone d'activité est destinée à accueillir des activités économiques pour développer de façon coordonnée une offre économique spécifiquement portuaire. Tous les ports communaux sont concernés, qu'ils soient de pêche, de commerce, ou de plaisance.

- un critère organique : une zone d'activité portuaire est aménagée par la puissance publique, quelle que soit la nature des activités (publiques ou privées) pour organiser et coordonner les activités portuaires.

II. Présentation de l'enquête

● Méthode

Le questionnaire à destination des plaisanciers été administré de mai à juillet 2017, tant sur le canal des Ardennes que sur la Meuse afin d'obtenir une vision représentative de la demande. La diffusion du questionnaire a été effectuée à partir du personnel présent au niveau des capitaineries, camping, ou commerçants à proximité de la halte ou du port fluvial :

- à l'écluse des 4 cheminées par le personnel de VNF ayant à charge le fonctionnement du réseau et la délivrance de vignette de navigation
- les capitaineries de Vireux-Wallerand, Haybes, Fumay, Revin, Monthermé, Charleville-Mézières (camping) et Mouzon.
- l'entreprise de location de bateaux sans permis de Pont-à-Bar services
- le Bar le Gavroche Du Chesne
- l'office de tourisme détaché de Rethel à proximité de la halte.

Ou encore par entretien en face à face avec les plaisanciers par les soins de l'ADTA.

Carte des lieux d'administration :



Un échantillon de 100 questionnaires a été traité afin de représenter un nombre d'équipage estimé à 2 162 (1 668 bateaux sur la Meuse et 494 sur le Canal des Ardennes en 2016²), soit un taux d'observation de 4.6%.

Les haltes et ports fluviaux ont été diagnostiqués au travers de deux méthodologies. Les visites de terrain ont permis de recenser les équipements proposés puis les entretiens avec les gestionnaires, élus, chargés de missions et personnel d'accueil, ont permis d'envisager la fréquentation des sites et leurs problématiques.

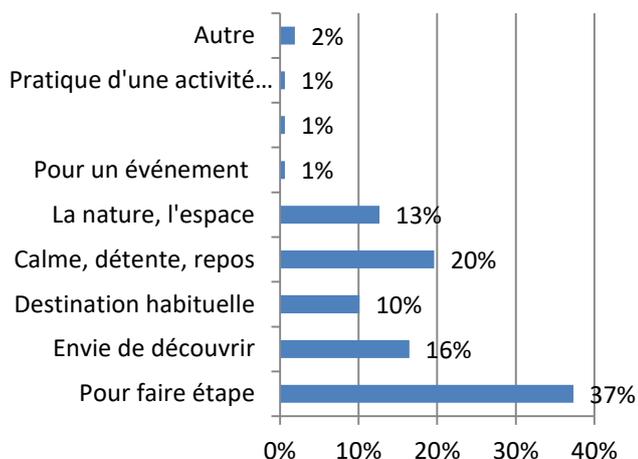
² Sources : VNF DTNE, années 2014-2016

III. Présentation des résultats

A. Profil du plaisancier dans les Ardennes

Raison de la venue dans les Ardennes

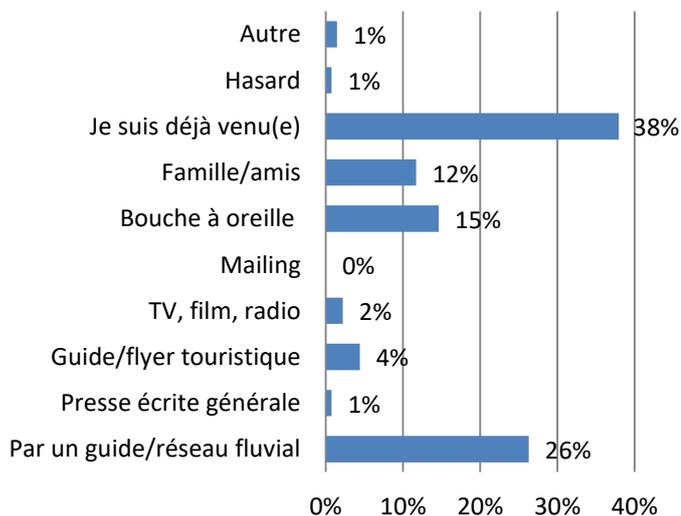
Raison de la venue dans les Ardennes



- Au regard des réponses il apparaît que la majorité des plaisanciers eux navigue dans les Ardennes pour faire étape. Principalement attirés par le calme et la détente qu'offre le territoire (20%), ils sont ensuite curieux de le découvrir (16%).

Comment avez-vous connu les Ardennes ?

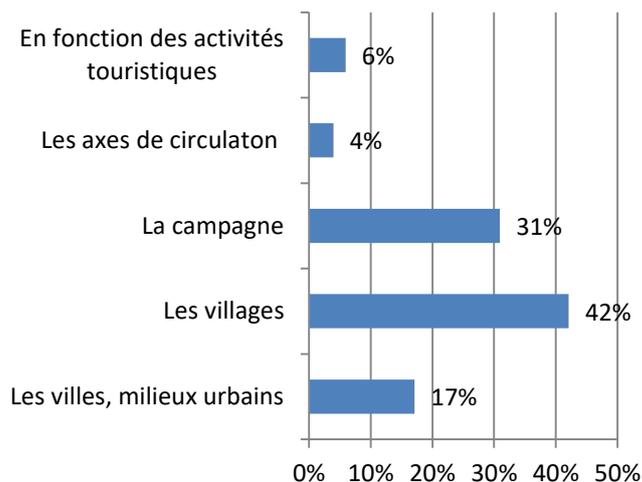
Origine de la connaissance des Ardennes



- Les plaisanciers dans les Ardennes sont des repeaters, ils sont le plus souvent déjà venus à 38%. Les guides ou réseaux fluviaux jouent un rôle dans leur venue dans 26% des cas, le bouche à oreille est évoqué pour 15% de répondants.

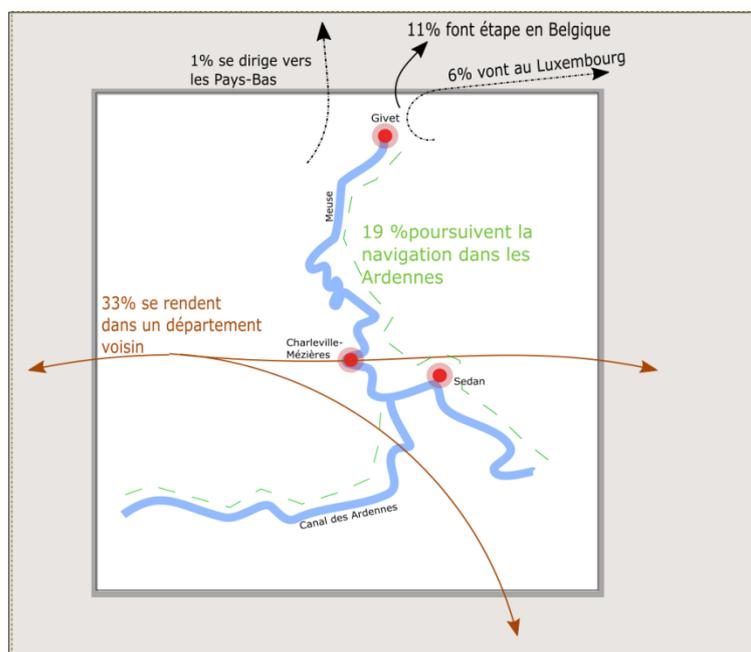
Quels types d'étapes favorisez-vous ?

Choix des étapes



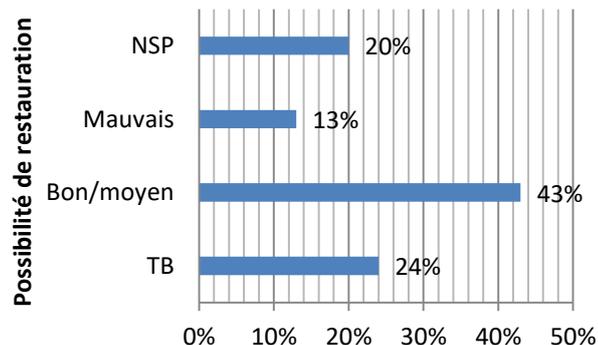
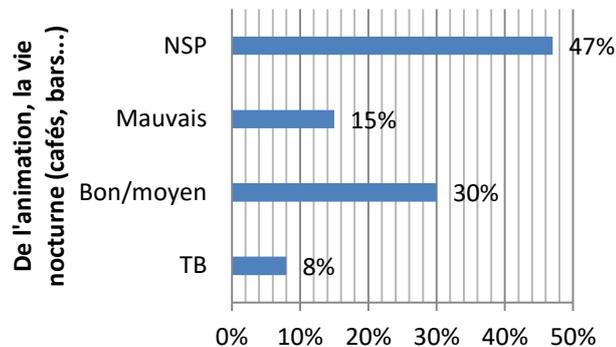
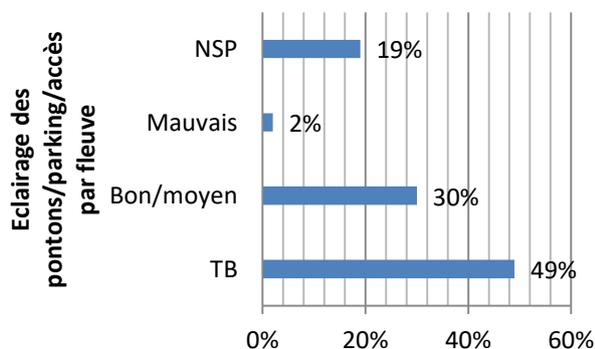
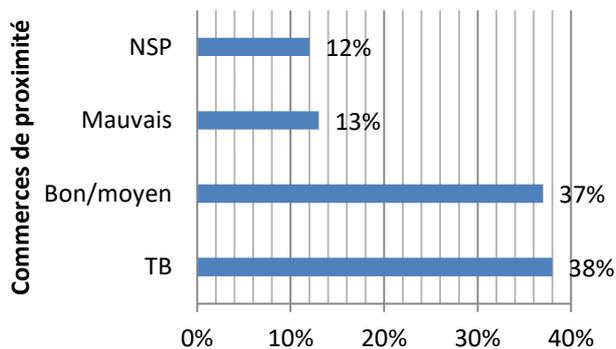
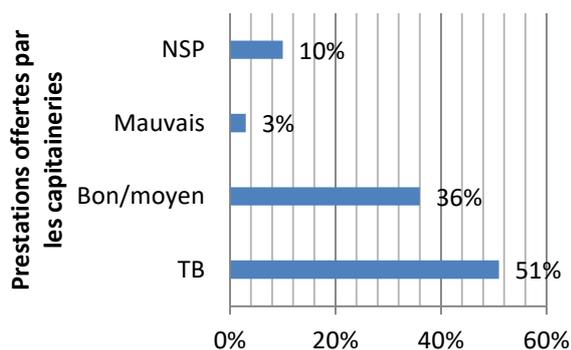
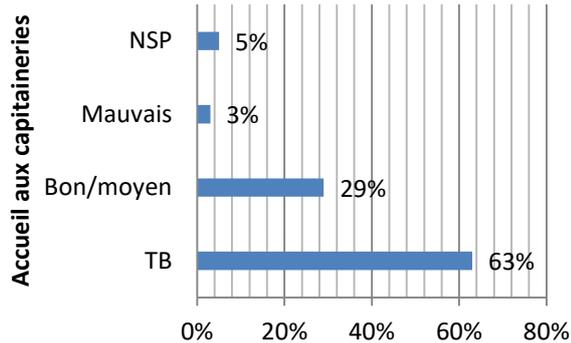
- Pour la pratique de la plaisance, les répondants favorisent des espaces ruraux comme les villages (42%) ou la pleine campagne (31%). A noter que très peu disent choisir leurs étapes en fonction des activités touristiques (6%).

Destination de la prochaine étape



- Parmi les répondants pris en compte dans les statistiques, 25 % ont également répondu rentrer à leur domicile.

Satisfaction du séjour

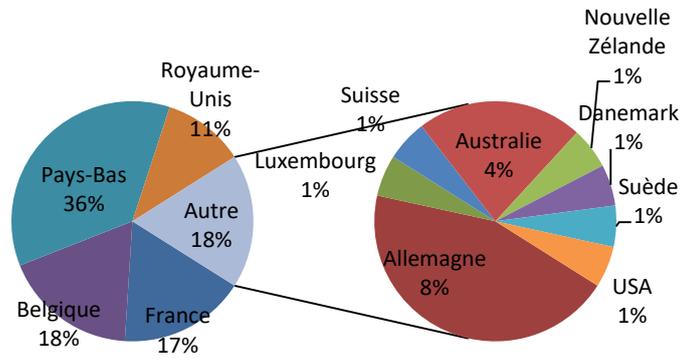


- Globalement les plaisanciers sont satisfaits de l'accueil apporté par le personnel des capitaineries, 63% le jugeant très bon. Les prestations y étant offertes sont particulièrement appréciées.
- 13% sont insatisfaits de l'absence de commerces de proximité de restauration.
- L'animation présente autour des espaces d'accueil fluviaux satisfait bien moins les plaisanciers, 15% la qualifiant de mauvaise et 43% plutôt moyenne. Seuls 8% en sont très satisfaits.

14% des plaisanciers interrogés disent avoir eu des besoins non-satisfaits dont voici les thématiques principales :

- services (électricité, prise d'eau)
- wifi
- accueil multi-lingue
- réceptacle à ordures ménagères + recyclage
- manque de halte fluviale dans la nature et de places d'amarrage
- confort/ambiance des haltes fluviales
- entretien des canaux (présence de végétation sur la Meuse et Canal de Ardennes)
- pont trop bas à l'entrée du port de Charleville (Tirant d'air)

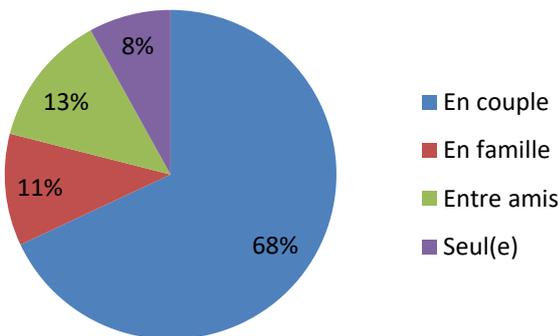
Pays de résidence



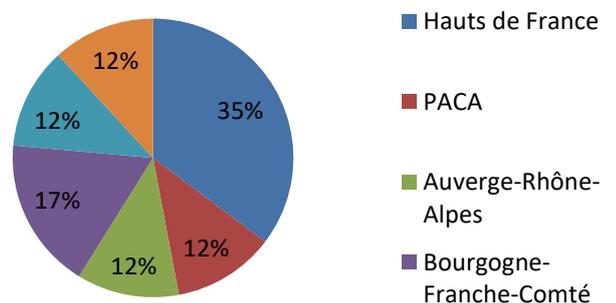
- Les plaisanciers sont d'abord internationaux avec 36% de néerlandais et 18% de belges.
- Les français arrivent en 3° position et représentent 17% des équipages, ce sont des touristes principalement de proximité.
- 11% d'Anglais et 8% d'Allemands
- Beaucoup d'autres pays lointains sont représentés de façon très minoritaire

Profil des équipages

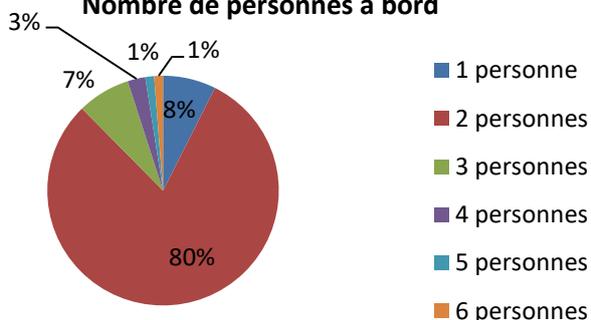
Composition des équipages



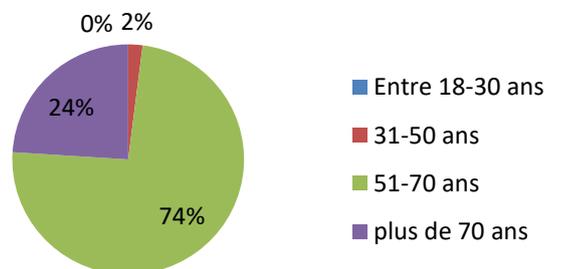
Régions de provenance des Français



Nombre de personnes à bord



Age du conducteur du bateau



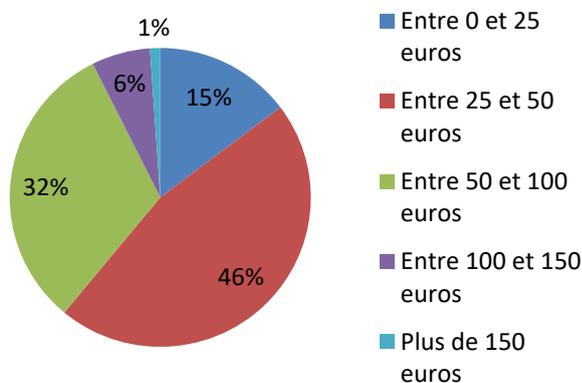
- 80% des plaisanciers voyagent en duo dont 68% en couple. Suivent ensuite les voyages entre amis (13%), puis en famille (11%) et à 8% en solitaires.

- Les plaisanciers séjournant dans les Ardennes ont entre 51 et 70 ans ou plus de 70 ans.

- L'Âge moyen des plaisanciers fluviaux privés toutes nationalités confondues était de 63 ans en 2014 sur le territoire français. ³
- En Champagne Ardenne, la clientèle a entre 50-64 ans⁴

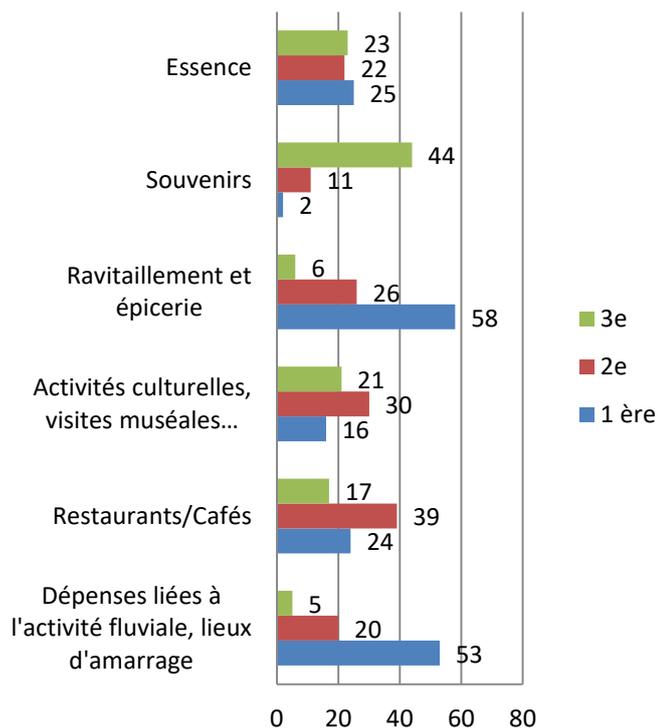
Panier moyen

Dépenses journalières



- Les souvenirs arrivent en derniers dans la liste des achats.
- La dépense moyenne estimée dans les Ardennes correspond à celle évaluée au niveau national : 400 euros par navigation et 30 euros par jour et par personne. Les $\frac{3}{4}$ des retombées économiques des navigations correspondent à des dépenses alimentaires et à la restauration. ⁵

Dépenses journalières (97 réponses)



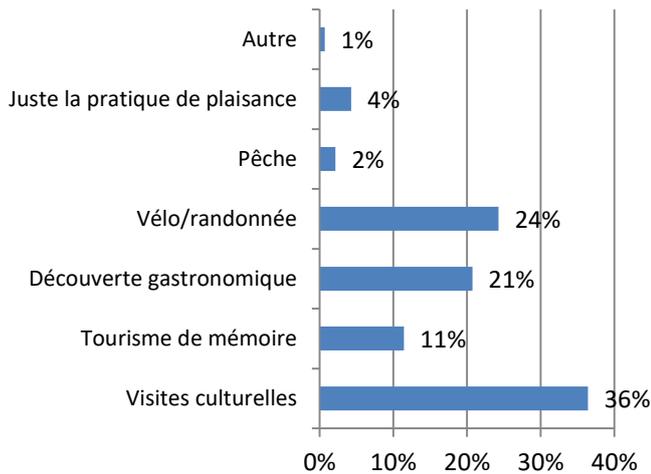
- Les plaisanciers dans les Ardennes dépensent en moyenne entre 25 et 50 euros à 46% et entre 50-100 euros à 32% qu'ils investissent d'abord dans l'achat de ravitaillement, puis dans les services liés à leur déplacement et en 3^e position dans les restaurants.

³ VNF, La plaisance privée en France, mars 2015

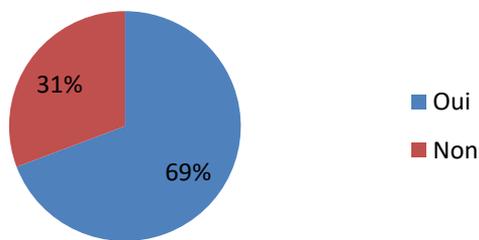
⁴ CRT Champagne Ardenne

Pratiques touristiques

Activités



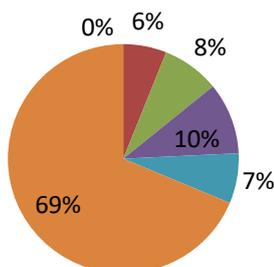
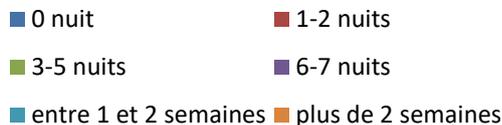
Transportez-vous des vélos ?



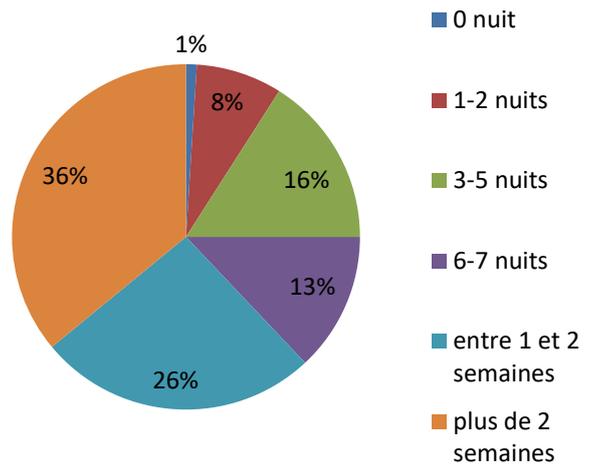
- En tête des pratiques touristiques des plaisanciers se trouvent les visites culturelles à 36%.
- Les excursions à pieds ou à vélo sont aussi nettement appréciées à 24% sachant que près de 70% des plaisanciers possèdent au moins un vélo à bord.

Durée de séjour

Nombre de nuitées sur ce bateau



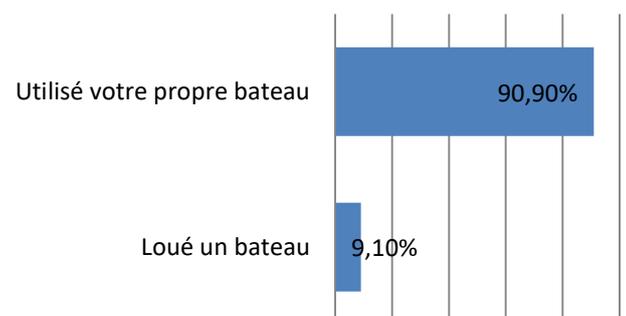
Nombre de nuitées dans les Ardennes



- Sachant que 69% des plaisanciers partent plus de 2 semaines en bateau, 36% seront restés au moins 2 semaines dans les Ardennes ou entre 1 et 2 semaines à 26%.
- En France, 6 navigations sur 10 correspondent à des promenades (moins d'une journée). 2/10 à de sorties longue d'une semaine et plus.⁶

Propriétaires ou locataires du bateau

Propriétaires/locataires



- Afin de profiter de cette activité fluviale, 90,90% des plaisanciers sont venus avec leur propre bateau et 9.10% l'ont loué.
- Parmi ceux ayant loué un bateau : 44% sont allemands (alors même que seul 8% des plaisanciers dans les Ardennes sont allemands) et 22% néerlandais et anglais.

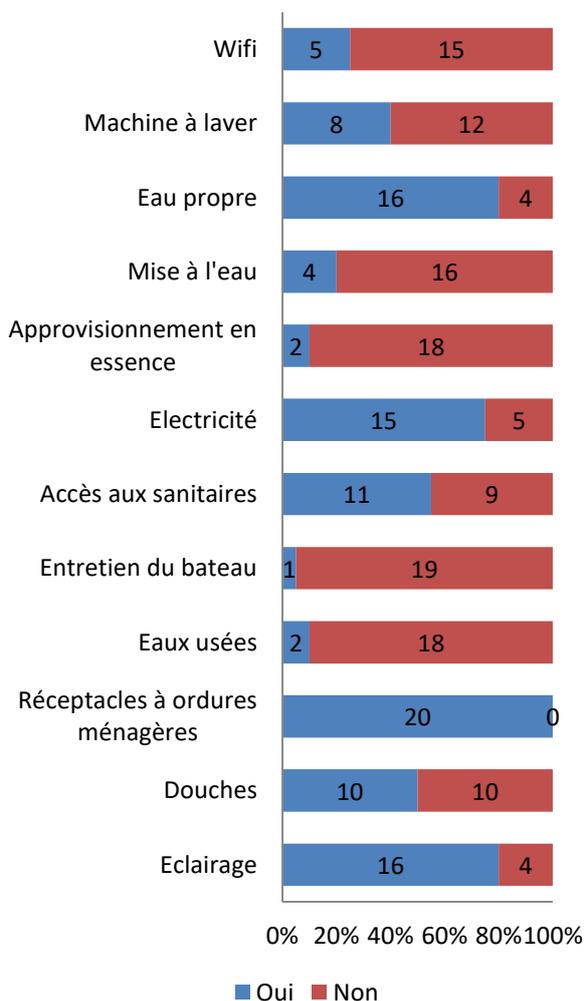
⁶ (VNF, La plaisance privée en France, mars 2015)

B. Etat des lieux de l'offre fluviale

Quelques traits saillants

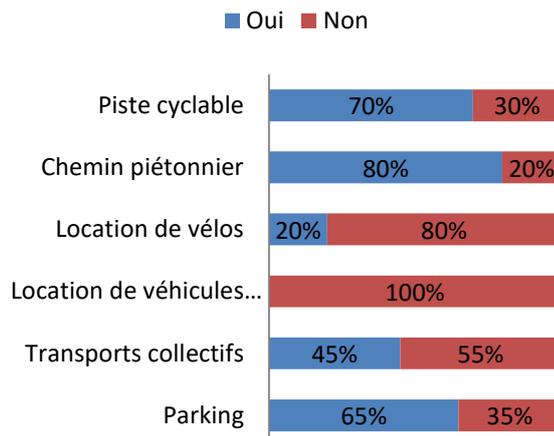
- 20 espaces d'accueil dont :
 - 14 ports de plaisance et 6 haltes fluviales
 - 70% comprennent un personnel d'accueil
 - 50% ont une capitainerie physique avec un personnel d'accueil
 - 20 anneaux d'amarrage/site en moyenne
- Seul un port en gestion privée, les 19 autres sites sont actuellement gérés en régie par la commune ou par VNF.
- Peu de personnel d'accueil pratique au moins une langue étrangère et peu d'outils d'observation sont mis en place. Ceci reflète un manque de professionnalisation et d'équipement.
- L'offre de services :
 - 55% de l'offre de services est payante
 - tous les ports proposent un amarrage payant en fonction des mesures du bateau

Les services



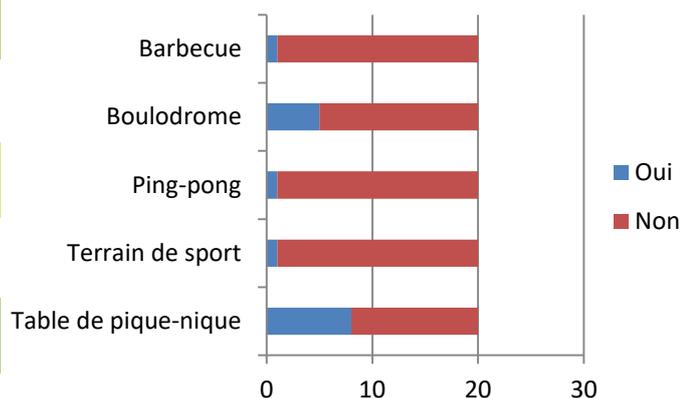
- Seuls 25% des sites de plaisance proposent un accès wifi, 5% des services d'entretien du bateau et 10% la possibilité de vidange les eaux usées. Les eaux souillées vont à défaut directement dans la Meuse ou le Canal des Ardennes.
- L'approvisionnement en essence demeure un service à développer, en simplifiant par exemple les relations entre un livreur d'essence et le plaisancier, 5% des sites sont actuellement équipés.
- Les capitaineries sont en règle général bien équipées en sanitaires, douches et machine à laver. Avec les espaces d'accueil mutualisés comme les campings, ces lieux d'accueil participent grandement à cette offre de services.

Intermodalités à proximité des haltes/ports



- Les sites de plaisance ardennais sont idéalement situés à proximité de piste cyclable et de chemin piétonnier. Le projet de mise en tourisme du Canal des Ardennes par la création d'une voie verte, constitue un atout touristique supplémentaire.

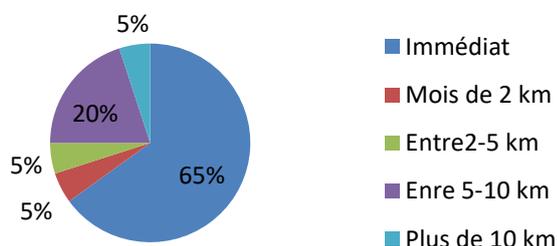
Equipements collectifs d'agrément



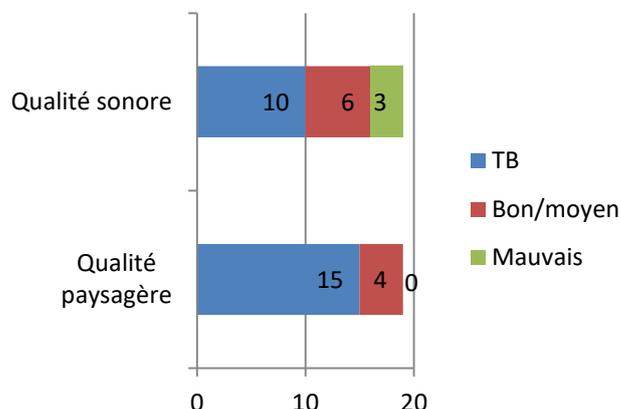
- Participant grandement au confort de séjour des plaisanciers, les équipements collectifs, souvent peu coûteux sont les prochains points à développer. Très peu de sites dans les Ardennes proposent ces équipements. A titre exemplaire, la halte fluviale de Revin propose des barbecues, un fil à sécher le linge, des bancs et tables aux plaisanciers.

Attractivité

Distance avec un centre-ville (avec services)



- 65% des haltes et ports fluviaux se situent à proximité immédiate de centre-ville avec des services.
- Pour les sites à plus de 2 km d'un centre-ville, une offre de services pourrait être envisagée afin de compenser ce manque.



- L'offre paysagère depuis les sites de plaisance reste exceptionnelle et participe pleinement à l'expérience touristique.
- La qualité sonore des sites est plus à nuancer, 6/20 sites ayant des nuisances sonores minimales à fortes et 3/20 très forte.

Fréquentation des sites de plaisance⁷

- Durée moyenne de séjours des plaisanciers dans les Ardennes : 2.4 jours sur chaque halte et port fluviaux
- En 2016, 408 bateaux accueillis sur chaque pour 996 nuitées en moyenne
- Un chiffre d'affaires moyen par site de 2 705 euros
- Un bilan financier toujours négatif concernant les régies de haltes ou de port (environs -8 863 euros)
- Le mois de juillet est globalement le plus intense en fréquentation
- Top des fréquentations selon les sites d'accueil :
 - 1^{er} : Néerlandais
 - 2^{ème} : Belges
 - 3^{ème} : Français
 - 4^{ème} : Allemands

Emploi généré

- Type de contrat :
 - 11.9 emplois en Contrat à Durée Déterminée
 - 4 emplois en Contrat à Durée Indéterminée
- 7.75 Equivalent Temps Plein⁸ pour l'accueil et la gestion et 1 pour la maintenance technique.

⁷ selon les informations fournies par les sites d'accueil

⁸ Equivalent à 35 H

- Forme de l'emploi :

- en majorité du temps partiel pour 46% des emplois

- 20% en alternance (contrats aidés, apprentissage et professionnalisation)

- ▶ En conclusion des emplois souvent précaires lorsqu'ils sont générés spécialement dans le cadre d'accueil de plaisance
 - ▶ A noter la difficulté de comptabiliser les emplois générés car bien souvent le personnel est mutualisé avec les sites de l'hôtellerie de plein-air ou d'aires de camping-cars. D'autres sites emploient le personnel communal, des offices de tourisme intercommunaux.

Conclusion

Forces :

- La qualité des sites de plaisance (paysage, calme)
- Le département est un point de passage régulier des plaisanciers
- la moitié des sites possèdent un personnel d'accueil
- Des retombées économiques directes de l'activité fluviale = 4,7% du PIB touristique ardennais

Faiblesses :

- Peu d'accueil professionnalisé et équipé d'outil d'observation touristique
- Peu de communication et promotion des espaces et accueils fluviaux
- Manque d'adaptation aux besoins des plaisanciers (ravitaillement en essence, prise d'eau, wifi, électricité, vidange)
- Faible déploiement des équipements collectifs

Opportunités :

- La mise en tourisme du Canal des Ardennes et les divers projets d'animation et d'aménagement liés
- Des touristes multi-pratiquants, à la fois plaisanciers et vélo-touristes
- Présence de la Trans'Ardenne dont l'attractivité pourrait être renforcée devenant une Euro-véloroute

Menaces :

- Plaisanciers principalement de passage ne permettant pas d'optimiser les dépenses sur le territoire
- Peu de diffusion des flux, le tourisme fluvial est situé pour les 2/3 sur la Meuse

Préconisations

- Les plaisanciers ont besoin de ravitailler leurs bateaux en essence/gasoil. Or, il n'existe qu'une station qui leur est réservée dans les Ardennes aux abords de la voie d'eau. Faciliter le contact avec un livreur de gasoil permettrait d'améliorer le confort de séjour mais également de diminuer les craintes pré-voyages de certains touristes. Fournir un numéro de téléphone au niveau des capitaineries ou aider à la commande lorsqu'un personnel est présent serait un service à mettre en place dans les Ardennes.
- Professionnaliser l'accueil au niveau des capitaineries comme la pratique d'une langue étrangère pour l'amélioration de l'accueil et la formation aux outils de gestion ou excel pour faciliter l'observation de ce flux touristique.
- Accentuer la communication sur l'accueil réservé au niveau des sites de plaisance par la création de site internet propre aux capitaineries ou encore la communication sur les réseaux de plaisanciers développerait la visibilité de la destination de plaisance.
- Développer l'offre de services (wifi, prise d'eau et vidange sur les haltes et ports fluviaux).
- Déploiement d'une offre de services collectifs dans une optique de confort de séjour (barbecue, laverie, location de vélos, ...).
- Favoriser la multi-itinérance. De nombreux plaisanciers voyagent avec des vélos à bord. Il serait bon de fournir une information sur chaque site de plaisance des voies vertes existantes et pistes cyclables puis d'apporter des services à ces vélo-touristes : kit de réparation de vélos.
- Développement d'accueils mutualisés entre diverses itinérances avec un personnel et site commun (plaisanciers, vélo-touristes et camping-caristes) à l'image de la capitainerie de Monthermé. En association avec la mise en

place de vente de produits locaux sur ces espaces d'accueil (ex. de Revin). Le but : améliorer le chiffres d'affaires de sites souvent déficitaires et réaliser des économies d'échelles par la mutualisation du personnel. Cette action permettra un accueil individualisé des itinérants.

Enquête réalisée par Romy Berthou, étudiante en master 2, IREST, Paris, dans le cadre d'un stage au sein de l'ADTA.

Annexes

Commentaires détaillés des plaisanciers

Pas d'électricité sur le ponton
Wifi gratuit
Pas assez d'eaux fluviales
Eau de douche froide
pas de poubelles de recyclage
Ravitaillement essence
Doubler la puissance des prises, seulement 16 ampères
Pompes à essence trop distantes
Pas d'eau pour les bateaux
Wifi difficilement accessible dans le Port
Wifi + Port bruyant
Wifi
Informations en anglais ou néerlandais
A Givet pas d'eau au port de plaisance, trop de circulation (Givet)
Accès au wifi gratuit
Nous aimons rester en France en bateau
Plus de places pour s'arrêter pourrait être pratique, surtout si l'eau et l'électricité ne fonctionnent pas, et ce particulièrement en haute saison. Trop de rats le longs des rives.
Impressionnés par l'expérience que nous vivons dans les Ardennes
Ne rien changer
Pas assez de bollards dans les écluses, distances entre les bollards trop grandes, plus de possibilités d'obtenir de l'essence
Poursuivez l'effort, le département et la région en ont grand besoin
Essence le long des quais
Doubler la capacité du port, plus d'ambiance, tables et chaises
La dame de la capitainerie est super ! (Revin)
Plus se faire connaître, améliorer la communication et les relations. Région à faire connaître
Plus de points d'eau pour les bateaux
L'année dernière à cause d'un courant fort, toutes les écluses étaient fermées mai VNF ne nous a pas remboursé la vignette que nous avons pour 2 mois. Si vous ne pouvez pas offrir de service pourquoi le client devrait-il payer?
Le port de Charleville est bien mais le pont est trop bas pour certains bateaux, la hauteur n'est pas indiquée depuis la Meuse, trop de bruit la nuit avec des jeunes qui garent leur voiture, et surtout la capitainerie du port n'est pas indiquée (le camping)

beaucoup partent sans payer. Nous avons eu des problèmes avec la wifi du port qui ne fonctionne pas très bien. Il y a des jeunes qui ouvrent les robinets du port pour s'amuser. (Charleville)

Très bien le port de Charleville mais très déçu du bruit le soir et la nuit. C'est très sale (canettes, bouteille...). Le pont est trop bas. (Charleville)

Amélioration du wifi dans les ports fluviaux. Absence quasi totale de commerces spécialisés bateaux (shipchangers)

L'entretien des canaux est terrible

Fleuve ou nous rencontrons arbres...

Plus de postes à carburant le long de l'eau

Amélioration des douches (sanitaires)

Conserver le canal sans plantes

Plus de personnel anglophone

Port de Revin : Très bon port excellent accueil, super!

Une meilleure maintenance

Des douches + des vidanges + de l'eau

Un peu plus de pontons

Plus d'arrêts possibles dans la nature

Plus d'informations en anglais, néerlandais ou allemand.

Références :

-VNF. Etude sur les retombées économiques, la plaisance privée en France, Mars 2015

-Les Echos du Tourisme, Observatoire régional du tourisme, le tourisme fluvial en Champagne Ardenne, enquête clientèle, Novembre 2005



Votre séjour dans les Ardennes ...



Vous pouvez aussi remplir le questionnaire en ligne. Alors flashez !



Centres d'intérêts

1. POURQUOI AVEZ-VOUS CHOISI LES ARDENNES ? (2 réponses maxi)

- Destination habituelle
- Pour un événement
- Envie de découvrir
- Calme, détente, repos
- Pour faire étape avec le bateau
- Proximité avec le lieu de résidence
- Pratique d'une activité
- Nature, espace
- Autre :

2. COMMENT AVEZ-VOUS CONNU LES ARDENNES ? (2 réponses maxi)

- TV, radio, film
- Famille/amis
- Bouche à oreille
- Mailing
- Par un réseau/guide fluvial
- Presse écrite générale
- Guide/flyer touristique
- Je suis déjà venu(e)
- Autre :

3. Lors de votre séjour dans les Ardennes que favorisez-vous ?

- Les villes, milieux urbains
- Les villages
- La campagne
- Les axes de circulation
- En fonction des activités touristiques

4. Quels types d'activités sont susceptibles de vous intéresser ?

- Visites culturelles
- Tourisme de mémoire
- Découverte gastronomique
- Vélo/randonnée
- Pêche
- Autre :

5. Où pensez-vous vous rendre après cette étape

- Autre département
- Retour au domicile
- Belgique
- Luxembourg
- Autre pays (non mentionnés ci-avant)
- Autre étape en Ardennes
- Autre :

Satisfaction

6. Quel est le degré de satisfaction concernant :

- Accueil sur le port ou la halte (pro-activité, horaires d'ouverture, niveau d'information, qualité des personnes...)
- Possibilité de restauration
- Des commerces de proximité
- De l'éclairage des pontons, des parkings, des accès par terre et par fleuve
- Des prestations offertes par la capitainerie (douche, sanitaires, eau, électricité)
- De l'animation, la vie nocturne (cafés, bar...)

	Très bien 3/3	Bien 2/3	Moyen 1/3	Ne se prononce pas
Accueil sur le port ou la halte (pro-activité, horaires d'ouverture, niveau d'information, qualité des personnes...)				
Possibilité de restauration				
Des commerces de proximité				
De l'éclairage des pontons, des parkings, des accès par terre et par fleuve				
Des prestations offertes par la capitainerie (douche, sanitaires, eau, électricité)				
De l'animation, la vie nocturne (cafés, bar...)				

7. Quels types de services attendez-vous ? Pouvez-vous les classer par ordre de priorité ?

Classement	1ère place	2ème place	3ème place
Accès à l'information touristique			
Accès à une borne de services (eau, vidange...)			
Accès aux commerces			
Accès aux services proposés par la capitainerie			
Accès à un réseau Wifi			

8. Avez-vous des besoins n'ayant pas reçus satisfaction ?

- Non, tout s'est bien déroulé
- Oui, Lesquels :

9. Composition de l'équipage. Pour ce séjour vous êtes :

Entre amis

Seul(e)

En famille

Autres :

En couple

11. Age :

18-30 ans

51-70 ans

31-50 ans

plus de 70 ans

12. Transportez-vous des vélos ?

Oui

Non

10. Nombre de personnes à bord :

13. Afin de jouir de cette activité fluviale :

Vous avez loué un bateau

Vous en êtes le propriétaire

Autre :

14. Nombre de nuitées totales sur ce bateau pour ces vacances :

0 nuit

6-7 nuits

1-2 nuit(s)

entre 1 et 2 semaine(s)

3-5 nuits

plus de 2 semaines

15. Nombre de nuitées dans les Ardennes :

0 nuit

6-7 nuits

1-2 nuit(s)

entre 1 et 2 semaine(s)

3-5 nuits

plus de 2 semaines

16. Principales dépenses durant votre séjour

	1ère place	2ème place	3ème place
Dépenses liées à l'activité fluviale, lieux d'amarrage	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Restaurants/café	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Activités culturelles, visites muséales, de monuments...	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Ravitaillement/Épicerie	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Souvenirs	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Essence/transports	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Activités sportives	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

17. Votre dépense journalière durant le séjour :

0-25 euros

100-150 euros

25-50 euros

plus de 150 euros

50-100 euros

18. Pays de résidence :

Si français, région :

19. VOS SUGGESTIONS POUR LE TOURISME ARDENNAIS :

A votre écoute

Afin de permettre un meilleur suivi de vos réponses, vous avez la possibilité de renseigner votre adresse mail.

Votre adresse mail :

Les informations recueillies sont destinées à l'observation touristique des Ardennes. Le destinataire des données est l'ADT des Ardennes. Pour toute information complémentaire veuillez contacter Monsieur Hervé Calucoil, ou Romy Berthou par téléphone au 09-81-41-20-10/ 03-24-56-67-71 et par courrier électronique berthou@ardennes.com/calucoil@ardennes.com